

SUJET II

FICHE CANDIDAT

Situation professionnelle

Vous êtes collaborateur de Monsieur MARAVAL, agent d'assurances.

Vous recevez Monsieur PICHON, assuré par vos soins depuis de nombreuses années. (Voiture, multirisque habitation et complémentaire santé).

Il vous a dit au téléphone que son épouse dépressive actuellement était très inquiète pour l'avenir.

– Annexes 1 et 1 bis : Garantie accidents de la vie

NB – La réussite de l'entretien n'est pas liée à l'accord du client.

B.P.	Spécialité : ASSURANCE Code Spécialité :	Durée :	Session 2003
Épreuve : E3 – Communication professionnelle – Sous épreuve E32 – ORALE N° sujet : 03-1653		Coefficient:	Folio 1 / 3



Annexe I

GARANTIE ACCIDENTS DE LA VIE

Ça n'arrive pas qu'aux autres ! Une chute dans l'escalier, une brûlure de barbecue ? un attentat terroriste, une infection hospitalière qui ne guérit pas ...

En une seconde, votre vie peut basculer !

Vous découvrez alors que, si la garantie Responsabilité civile de votre assurance Multirisque habitation, couvre bien les dommages que vous causez à autrui, pour vous en revanche, rien n'est prévu

... Votre maison et votre voiture sont assurées, vos enfants non !

Saviez-vous que 80% des incapacités permanentes sont évaluées à moins de 10 % (un pouce sectionné par exemple : 8 %) et que la plupart des compagnies n'interviennent qu'au delà de ce seuil. Grâce à sa Garantie des accidents de la vie la TROIZESS est à vos côtés quand l'imprévisible se produit.

NOUS GARANTISSONS :

Les accidents de la vie privée

- Accidents domestiques
- Accidents survenus à l'occasion d'activités scolaires, de loisir ou touristiques
- Événements naturels et les catastrophes industrielles
- Les morsures et piqûres d'animaux
- Accidents causés par la foudre et l'électricité
- L'asphyxie
- Tous les empoisonnements et intoxication alimentaire
- Les brûlures (sauf dues au soleil)

Nous ne garantissons pas le risque de guerre ou d'accident nucléaire, les maladies n'ayant pas pour origine un événement garanti, les accidents cardio-vasculaires et cérébraux, les accidents du travail et les accidents de voiture.

Les accidents dus à des attentats ou à des infractions

Nous sommes entrés dans une ère de dangers où nul n'est à l'abri d'un attentat terroriste. Dans ce cas les indemnisations publiques sont souvent très longues à arriver. La TROIZESS est présente à vos côtés dès le premier mois pour que la vie continue.

Les accidents médicaux

Nous couvrons les conséquences dommageables pour votre santé survenues à l'occasion d'une opération chirurgicale ou de toute autre forme de traitement, à condition que ces conséquences soient indépendantes de l'affection en cause et de votre état antérieur.

B.P.

Spécialité : **ASSURANCE**

Code Spécialité : N° 11

Durée :

Session
2003

Épreuve : **E3 – Communication professionnelle – Sous épreuve E32 – ORALE**
N° sujet : 03-1653

Coefficient:

Folio
2 / 5

Annexe I bis

NOUS INTERVENONS

Par le versements d'indemnités pouvant atteindre **1 million d'Euros** (jusqu'au double si l'assuré est mineur) :

- En cas de **décès** le conjoint de la victime, ses enfants ou ayants-droit sont bénéficiaires d'indemnités pour compenser le **préjudice économique** résultant de la perte de revenus du défunt

Nous prenons également en charge :

- Le **préjudice physiologique** résultant d'une incapacité permanente, nous pouvons intervenir à partir de 1% d'invalidité permanente
- Le **préjudice moral**
- Le **préjudice esthétique** permanent résultant d'un accident
- L'**indemnisation des souffrances endurées**
- Les **frais d'une tierce personne**

Nous faisons plus qu'indemniser notre assuré, nous l'aidons également à réorganiser son cadre de vie après l'accident : dès lors qu'un handicap nécessite de manière définitive une assistance technique humaine la **TROIZESS** met à disposition de l'assuré une **équipe pluridisciplinaire** (experts, médecins, ergothérapeutes, architectes ...) pour l'aider à retrouver un maximum d'autonomie : **aménagement du domicile** ou **transformation du véhicule**.

C'est toute une gamme de services que nous mettons en place dans ces moments difficiles :

- Aide ménagère
- Services à domicile
- Soutien scolaire
- Garde d'animaux
- Assistance en cas d'accident loin du domicile
- Soutien scolaire
- Soutien psychologique

A partir de 7,5 Euros, pour ne pas ajouter les difficultés matérielles aux préjudices de l'accident.

NOS TARIFS

Tarifs mensuels en Euros sur 12 mois

	N°1 L'ESSENTIEL (1)	N°2 PROTECTION MAXIMALE (2)
Formule familiale	15 Euros	20 Euros
Formule individuelle	7,5 Euros	10 Euros

(1) Ne couvre que les conséquences les plus graves d'un accident (à partir de 30% d'I.P.P.)

(2) Couvre toutes les conséquences même légères d'un accident (de 1 à 29% d'I.P.P.)

B.P.

Spécialité : **ASSURANCE**

Code Spécialité : **N°11**

Durée :

Session
2003

Épreuve : **E3 – Communication professionnelle – Sous épreuve E32 – ORALE**
N° sujet : **03-1653**

Coefficient:

Folio
3 / 3